

Contrat Fléché ED-Erasme

3-5 pages

Titre du sujet : Web 3 : enjeux et reconfigurations des rapports de pouvoir ?

- ❖ Laboratoire : Laboratoire des sciences de l'information et de la communication (LabSIC)
- ❖ Discipline : Sciences de l'information et de la communication
- ❖ Direction de thèse : Philippe Bouquillion et Hélène Bourdeloie (co-encadrante)
- ❖ Contact : philippe.bouquillion@univ-paris13.fr ; Helene.bourdeloie@univ-paris13.fr
- ❖ Domaine de recherche : Sciences de l'information et de la communication
- ❖ Mots clés : Web3, Industries culturelles, créatives et du numérique, usages, rapports sociaux, genre, classe.

Web 3 : enjeux et reconfigurations des rapports de pouvoir ?

1. Domaine de recherche et sujet pressenti

Le « Web 3 » est présenté par ses promoteurs comme une nouvelle forme d'Internet dont le fonctionnement serait « décentralisé ». Gavin Wood, informaticien, cofondateur d'Ethereum, une *blockchain* disposant de sa propre cryptomonnaie, serait le premier à avoir diffusé l'usage de ce terme. La décentralisation propre au Web3 serait donc permise par une technologie particulière, la « chaîne de blocs » ou *blockchain*. Une mission de l'Assemblée Nationale a défini la *blockchain* comme « un registre, une grande base de données qui a la particularité d'être partagée simultanément avec tous ses utilisateurs, tous également détenteurs de ce registre, et qui ont également tous la capacité d'y inscrire des données, selon des règles spécifiques fixées par un protocole informatique très bien sécurisé grâce à la cryptographie » (La Raudière (de) & Mis, 2018). Selon les mêmes rapporteurs parlementaires, « cette technologie offre de hauts standards de transparence et de sécurité car elle fonctionne sans organe central de contrôle. [...] La chaîne de blocs permet à ses utilisateurs – connectés en réseau – de partager des données sans intermédiaire.

Cette dimension décentralisée constituerait, selon ses promoteurs, une rupture par rapport aux développements antérieurs du Web, en particulier de ses modes de fonctionnement et de ses acteurs. Ces derniers concernent notamment les grandes plateformes numériques opérées par des entreprises transnationales étasuniennes, telles que les GAFAMs, ou encore par des acteurs industriels chinois. La Fondation Web3, présidée par Gavin Wood, définit ainsi son objectif : « Notre mission est de développer des applications de pointe pour les protocoles logiciels du web décentralisé. Notre passion est d'offrir le Web 3.0, un internet décentralisé et équitable où les utilisateurs contrôlent leurs propres données, leur identité et leur destin. La Fondation Web3 croit en un internet où : les utilisateurs sont propriétaires de leurs données, et non les entreprises ; les transactions numériques mondiales sont sécurisées ; les échanges d'informations et de valeurs en ligne sont décentralisés. »¹ Ces perspectives sont reprises dans la presse économique. Ainsi, comme l'écrit la journaliste

¹ Texte original collecté sur le site de la Fondation Web3 : « Our mission is to nurture cutting-edge applications for decentralized web software protocols. Our passion is delivering Web 3.0, a decentralized and fair internet where users control their own data, identity and destiny. Web3 Foundation believes in an internet where: Users own their own data, not corporations; Global digital transactions are secure; Online exchanges of information and value are decentralized» Source: <https://web3.foundation/>

Leila Marchand dans le quotidien économique français de référence *Les Echos*, « Les défenseurs du Web3 soutiennent que les plateformes en ligne sont aujourd'hui trop centralisées et contrôlées par une poignée de grandes sociétés, comme Amazon, Apple, Alphabet (société mère de Google) ou Meta (société mère de Facebook). Ces entreprises ont amassé de grandes quantités de données personnelles et de contenus sans que les utilisateurs en aient véritablement le contrôle. L'idée serait donc de redonner du pouvoir aux internautes en créant un web 'décentralisé', où ceux-ci peuvent « transporter » leurs données d'un service à l'autre. Le Web3 vise ainsi à supprimer les intermédiaires que sont les grandes entreprises tech » (Marchand, 2022).

La mission de l'Assemblée Nationale s'est aussi fait l'écho des mutations industrielles, politiques et sociétales qui peuvent être suscitées par le Web3. De nombreuses filières seraient concernées. Le financement de l'innovation pourrait être bouleversé tandis que « par la transparence qu'elles peuvent autoriser, les *blockchains* peuvent favoriser une évolution de la répartition de la valeur ajoutée en établissant l'apport de chaque acteur d'une filière économique » (*La Raudière (de) & Mis, 2018*). L'économie numérique en serait transformée. « Les *blockchains* pourraient contribuer à renouveler l'objet et les conditions de l'échange de biens et de services au sein de l'économie numérique, sans captation d'une rente par une plateforme centralisatrice. L'État verrait aussi sa légitimité menacée : « la technologie des *blockchains* pose la question de la légitimité du monopole dont peuvent disposer les personnes publiques pour l'accomplissement des missions qui les placent en médiateur dans les relations sociales » (*La Raudière (de) & Mis, 2018*).

Cette nouvelle forme de Web fait donc l'objet depuis ces dernières années d'importantes stratégies industrielles accompagnées d'amples discours tandis que les usages de certaines applications relevant du Web3 font d'ores et déjà l'objet d'usages très significatifs. Ainsi, selon une étude réalisée à la demande de l'ADAN² (le syndicat professionnel des acteurs socio-économiques de ce domaine) par Ipsos et KPMG en février 2023³, le nombre de Français·e·s détenant des crypto-actifs augmenterait, s'élevant à 9,4 % en 2023 contre 8 % en 2022. L'étude souligne d'ailleurs que ces détenteurs seraient majoritairement des hommes jeunes (moins de 35 ans), avec une part de CSP+ progressant fortement.⁴ Cette observation conforte d'autres travaux (Alonso et al., 2023) montrant les clivages de genre au principe de l'usage de la crypto-monnaie. Socialisées à des valeurs récusant la compétition et encourageant le don, les femmes seraient plus réticentes à les utiliser. Pour ces dernières, l'argent recouvre une valeur négative pour elles quand elle est source de valorisation pour les hommes (Newcomb et Rabow, 1999). Dès lors, les femmes ne se reconnaîtraient pas dans ces technologies du web 3 qui, à l'instar de l'ordinateur des années 1980 (Turkle, 1988), suscite crainte et réticence. Plus généralement, c'est le principe même de diversité qui échapperait à l'écosystème du web 3, marqué de son empreinte par le genre masculin, blanc et cisgenre (Apotheker et al., 2023).

Tout autant significatives, les réalisations dans le domaine artistique tout comme des industries culturelles et du jeu ont également suscité beaucoup de débats. En effet, si la technologie est vue comme un bénéfice pour l'authentification des œuvres artistiques, matérielles ou non, les NFT (Non-fungible token) font poindre un risque de contrefaçon ; l'œuvre au format NFT pouvant risquer d'être republiée sans consentement s'il n'est pas sollicité⁵.

Les développements du Web3 ont connu d'ores et déjà divers déboires. Le marché des NFT connaît des difficultés. Par exemple, en 2022, Ubisoft, quatre mois seulement après avoir lancé sa plateforme de jeux dédiée aux NFT, Quartz, a décidé d'arrêter cette expérience (Klippel, 2022). De même, le marché du Bitcoin (la principale crypto-monnaie) est instable, à l'instar d'autres cryptomonnaies. Ce marché a même fortement baissé notamment à la suite de la faillite scandaleuse en 2022 de la troisième plus importante cryptomonnaie, FTX. Après avoir fortement baissé, le prix du Bitcoin a de nouveau augmenté tout comme l'Ethereum, la seconde principale cryptomonnaie (Gayte, 2024)⁶.

² <https://www.adan.eu>

³ Les « Crypto-actifs » regroupent un ensemble d'actifs numériques comprenant les cryptomonnaies et les tokens non fungibles (NFT). Les NFT désignent des objets non fungibles, uniques, et donc non interchangeables. Il s'agit donc d'un fichier numérique avec un certificat d'authenticité numérique attaché.

⁴ Les « Crypto-actifs » regroupent un ensemble d'actifs numériques comprenant les cryptomonnaies et les tokens non fungibles (NFT : Non-fungible token). Les NFT désignent des objets non fungibles, uniques, et donc non interchangeables. Il s'agit donc d'un fichier numérique avec un certificat d'authenticité numérique attaché.

⁵ Sur la question des NFT dans le monde de l'art, voir notamment : Casemajor, N. et Hermann, S. (2022). Jetons non fungibles dans le monde de l'art : révolution ou désillusion ?, *The Conversation*, 20 septembre 2022,

<https://theconversation.com/jetons-non-fungibles-dans-le-monde-de-l-art-revolution-ou-desillusion-181826>

⁶ Sur le régime fiscal des cryptomonnaies, voir : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/regime-fiscal-cryptomonnaies#:~:text=Le%20règlement%20européen%20sur%20les,dès%20le%2030%20juin%202024,> consulté le 6 mars 2024.

Objectif du projet doctoral

Le projet de thèse vise à interroger de manière critique ces perspectives industrielles en les articulant à la question des rapports sociaux de genre, actuellement peu questionnés, surtout dans le monde francophone. Cette articulation constituera un apport original aux travaux en sciences de l'information et de la communication sur le Web3, portant plus largement sur les industries culturelles et le numérique. Fort peu de travaux ont permis une telle articulation. Le sujet lui-même requiert une telle approche puisque les nouveautés supposément apportées par le Web3 reposent sur des innovations présentées comme étant tout autant technologique, industrielle et sociétale que politique.

En effet, l'importance des espoirs et des craintes sociétales, politiques et industrielles placées dans le Web3, rappelle de façon très proche les craintes et les espoirs formulées autour du Web 2.0 dans les années 2000 (Rebillard, 2011 ; Bouquillion & Matthews, 2010). De la même façon, le projet affiché par les promoteurs du web collaboratif dit aussi 2.0 était de placer l'utilisateur et les collaborations entre les usagers au centre du jeu. La perspective était à la fois industrielle et d'émancipation. L'objectif consistait à remplacer l'ancienne économie par la nouvelle et les industries culturelles par le web collaboratif et ainsi à favoriser l'*empowerment*. Les discours de certains gourous de la finance et de la technologie, dont ceux de Tim O'Reilly⁷, l'un des principaux protagonistes de la diffusion de l'idéologie du web 2.0., ont joué un rôle clé dans la réhabilitation des valeurs des technologies d'information après le krach financier du début des années 2000. Ils ont par ailleurs concouru à l'essor de géants transnationaux des technologies numériques actifs dans les sites de partages de vidéos et de réseaux sociaux dont Meta, ceux-là mêmes qui sont dénoncés aujourd'hui par les promoteurs du Web3.

La thèse de doctorat devra permettre de comprendre ce qui se joue avec le déploiement des discours et des réalisations autour du Web3. S'agit-il d'une mise en œuvre de nouvelles logiques décentralisées, comme le louent ses partisans ? Ou s'agit-il de promouvoir des acteurs industriels nouveaux, et tout particulièrement ceux qui mobilisent ces technologies pour changer la donne et se faire une place dans les divers marchés concernés ? S'agit-il pour les acteurs contemporains du Web de récupérer un discours critique pour afficher des éléments de nouveauté renouvelant les conditions de la concurrence entre eux ? Des éléments de réponse existent déjà mais restent incomplets. Par exemple, analysant la gouvernance par l'infrastructure (réalisée via le protocole Bitcoin) et la gouvernance de l'infrastructure (gérée par la communauté des développeurs et d'autres parties prenantes), de Filippi et Loveluck (2016) considèrent que le développement et la maintenance du code Bitcoin reposent sur un petit noyau de développeurs hautement qualifiés qui jouent un rôle clé dans la conception de la plateforme.

La perspective ne pourra pas se limiter à une problématique d'ordre industriel ; il conviendra de la relier à des interrogations en termes de rapports de pouvoir en les questionnant notamment à l'aune de rapports sociaux de genre, de classe, d'âge, d'ethno-racialisation... Il conviendra d'analyser de manière critique les discours de l'émancipation qui accompagnent les perspectives techno-industrielles. Comme dans le Web2.0, les promesses d'émancipation ne sont-elles que des éléments de langage émergeant dans un cadre industriel essentiellement masculin, blanc, valide, jeune occidental... L'histoire des sciences et des techniques l'a bien montré : les objets ou logiciels sont, depuis leur prototype jusqu'à leur commercialisation et consommation, empreints de normes de genre (Chabaud-Rychter, Gardey, 2002). Qu'il s'agisse du monde matériel, logiciel, virtuel ou usager, le numérique est imprégné du système du genre (Bourdaloie, 2019) qui s'impose, malgré des tentatives pour « démasculiniser » la technologie (Collet, 2019). Idem pour les technologies de l'intelligence artificielle (Uzun, 2020) ou le marché des NFT qui sont imprégnés de biais de genre ou de race (Zhong et Hamilton, 2023).

Afin de relier ces deux perspectives, il serait judicieux que les investigations se concentrent sur un segment donné : les jeux vidéo, le marché de l'art, ou les cryptomonnaies. Limiter ainsi le champ d'étude permettra de développer une méthodologie approfondissant les réalités sociales soulevées par le Web3 dans un domaine précis. Au-delà de l'analyse des discours, il serait judicieux de croiser l'étude des réalisations industrielles et celle des usages. Du côté de l'étude de l'offre industrielle, la recherche devra identifier les porteurs des réalisations ainsi que leur appartenance sociale, genrée, générationnelle et ethno-raciale... De même, une étude fine des stratégies industrielles devra être conduite à chacun des niveaux de la filière considérée : mode de financement des entreprises (quels modes de levées de fonds), modes de valorisation des services, organisation de la production et du travail, modes de distribution, de commercialisation et de promotion. Du côté

⁷ Entrepreneur et *gourou* d'Internet, Tim O'Reilly publiait, en 2005, un texte, *What is Web 2.0*, incarnant cette idéologie : <https://www.oreilly.com/pub/a/web2/archive/what-is-web-20.html>, dernière consultation le 5 mars 2023.

des usages, la recherche devra comprendre les motivations qui conduisent à faire usage du web 3 et les mécanismes sous-jacents en les reliant à l'univers des pratiques et communautés concernées. Il s'agira notamment de s'intéresser aux profils des usagers·ères en termes de caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe/genre, classe sociale, CSP, « race »...). Il y aura également lieu de décrire précisément les pratiques concernées (p. ex. dans le cas de la cryptomonnaie, comment est-elle utilisée) pour procéder à une analyse fine des usages.

Cette étude croisée permettra de vérifier dans quelle mesure les acteurs socio-économiques, leurs pratiques mais aussi les usagers et les usages se distinguent des modalités dominantes présentes dans le domaine considéré ou les reproduisent. En un mot, il sera question d'étudier la façon dont le web3 contribue à reconfigurer, tant du point de vue des acteurs que de celui des usages, les rapports de pouvoir dominants.

À cet égard, les difficultés rencontrées dans le déploiement des diverses applications du Web3 ne remettent pas en cause l'intérêt de réaliser une recherche doctorale consacrée à ces activités. Il est fort probable que plus qu'à l'apparition d'un nouveau Web, on assiste à des reconfigurations des rapports de force dans les différentes activités numériques concernées avec éventuellement des éléments de tension et de contradiction entre, d'un côté, des perspectives effectivement nouvelles et tentant de s'inspirer de l'idéologie du Web3 et, de l'autre, des réalités marchandes, industrielles, et de domination genrées et racialisées qui tendent à se maintenir, quitte à afficher un vernis de nouveauté.

Références académiques citées

Alonso, S. L. N., Jorge-Vázquez, J., Rodríguez, P. A., Sastre-Hernández, B. (2023). Gender Gap in the Ownership and Use of Cryptocurrencies: Empirical Evidence from Spain, *Journal of Open Innovation Technology Market and Complexity* 9(3):1-16
DOI:10.1016/j.joitmc.2023.100103

Bouquillion, P. et Matthews, Jacob T. (2010) *Le Web collaboratif. Mutations des industries de la culture et de la communication*, Presses universitaires de Grenoble, coll. Communication en plus, Grenoble, 2010.

Bourdaloie, H. (2019). Genre-s et numérique. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 05 mars 2021. Dernière modification le 10 mars 2023. Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/genre-s-et-numerique>.

Chabaud-Rychter C., Gardey D., dirs. (2002). *L'Engendrement des Choses. Des hommes, des femmes et des techniques*, Paris, Éd des archives contemporaines.

Casemajor, N. et Hermann, S. (2022). Jetons non fongibles dans le monde de l'art : révolution ou désillusion ?, *The Conversation*, 20 septembre 2022, <https://theconversation.com/jetons-non-fongibles-dans-le-monde-de-lart-revolution-ou-desillusion-181826>

Collet I., 2019, *Les Oubliées du numérique*, Paris, Le Passeur éd.

De Filippi P., Loveluck B. (2016). The Invisible Politics of Bitcoin: Governance Crisis of a Decentralized *Infrastructure Internet Policy Review*, Vol. 5, Issue 4.

Newcomb, M.D. and Rabow, J. (1999), Gender, Socialization, and Money[†]. *Journal of Applied Social Psychology*, 29: 852-869. <https://doi.org/10.1111/j.1559-1816.1999.tb02029.x>

Rebillard, F. (2011). Du Web 2.0 au Web2 : fortunes et infortunes des discours d'accompagnement des réseaux socionumériques. *Hermès, La Revue*, 59, 25-30.
<https://doi.org/10.3917/herm.059.0025>

Sherry Turkle. (1988) "Computational Reticence: Why Women Fear the Intimate Machine." *Technology and Women's Voices: Keeping in Touch*. Cheris Kramarae, ed. New York: Routledge, 41- 61.

Uzun Weidner N., 2020, « Artificial Intelligence, Machine Learning, and Gender Bias », in : Ross K. et al., dirs, *The International Encyclopedia of Gender, Media, and Communication*, Hoboken : J. Wiley & Sons. DOI : <https://doi.org/10.1002/9781119429128>. Consulté le 5 juin 2020.

Zhong, H., & Hamilton, M. (2023). Exploring gender and race biases in the NFT market. *Finance Research Letters*, 53, 103651. <https://doi.org/10.1016/j.frl.2023.103651>

Références citées non académiques

ADAN & KPMG. (2022). *Adoption par le grand public et applications par les industries* [Consulté le 22 février 2024] <https://adan.eu/rapport/crypto-france-structuration-adoption>

Apotheker, J. Joël Hazan, Pierre-François Marteau, Peter Cho, Suchi Srinivasan, Simone Berry, and Akbar Hamid. (2023, février 13). Web3 Already Has a Gender Diversity Problem. BCG Global. <https://www.bcg.com/publications/2023/how-to-unravel-lack-of-gender-diversity-web3>

Gayte, Aurore, (2024), « Bitcoin à 57 000 dollars : le bear market des crypto-monnaies est-il fini ? Après la pluie, le beau temps », *Numerama*, 27 février, <https://www.numerama.com/tech/1638072-le-bear-market-des-crypto-monnaies-est-il-fini.html>

Klippel, Chris, (2022), « Quartz : c'est la fin des NFT sur Ghost Recon Breakpoint mais Quartz pourra continuer avec d'autres projets », *PresseCitron*, 7 avril, <https://www.presse-citron.net/quartz-ubisoft-stop-son-projet-de-nft-une-premiere-experience-avec-un-bilan-mitige/>

La Raudière (de), Laure & Mis, Jean-Michel (Assemblée nationale) (2018). Rapport d'information déposé (...) par la mission d'information commune sur les chaînes de blocs (blockchains), <https://www.vie-publique.fr/rapport/38093-rapport-dinformation-sur-les-chaines-de-blocs-blockchains>

Marchand, Leila (2022) « C'est quoi le Web3, cette nouvelle version d'Internet qui fait parler d'elle ? », *Les Echos*, 3 janvier, <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/cest-quoi-le-web3-cette-nouvelle-version-dinternet-qui-fait-parler-delle-1376152>

O'Reilly, T. (2005). What Is Web 2.0. Design Patterns and Business Models for the Next Generation of Software, 09/30/2005, <https://www.oreilly.com/pub/a/web2/archive/what-is-web-20.html>

2. La discipline concernée : les sciences de l'information et de la communication

La recherche sera conduite en sciences de l'information et de la communication. Dans cette discipline ont déjà été produites de nombreuses recherches sur relations entre le numérique, les industries culturelles mais aussi les enjeux sociaux, économiques et politiques plus généraux des déploiements du numérique. La ou le doctorant.e pourra donc trouver dans cette discipline des ressources significatives. De plus la problématique et la méthodologie attendues renvoient à des enjeux scientifiques importants dans cette discipline et notamment le croisement des approches en termes d'industries culturelles et de rapports sociaux de genre, de classe, d'âge, d'ethno-racialisation ou également de stratégies industrielles et d'usages.

3. L'importance de cette proposition de recherche dans la politique scientifique du LabSIC

La recherche doctorale sera encadrée au sein du LabSIC. Dans ce laboratoire, sont conduits des travaux sur la socio-économie des industries culturelles et du numérique. Philippe Bouquillion a notamment travaillé lorsque cette thématique était d'actualité sur le Web collaboratif avec Jacob Matthews et il étudie aujourd'hui sur les plateformes numériques s'attachant notamment à analyser de manière critique les perspectives en termes de « plateformes ». Par ailleurs, le LabSIC accorde un grand intérêt à la thématique du Web3 puisqu'il soutient une recherche internationale sur ce sujet conduite au sein du LabEx ICCA et dirigée par l'un de ses membres, Jacob Matthews. La problématique de programme nommé Platblock est différente mais complémentaire de celle de la présente proposition. Dans ce laboratoire, se développent par ailleurs des recherches sur les questions de genre et de numérique. Hélène Bourdeloie a ainsi travaillé sur plusieurs projets, dont deux projets actuels qui, dans une perspective propre aux études de sciences et de techniques (STS), portent sur la façon

dont le design des objets (dispositifs numériques, plateformes...), imprégné de rapports de pouvoir, orientent les usages des individus, eux-mêmes façonnés par des rapports sociaux de genre, classe ou race. La ou le doctorant.e trouvera donc au LabSIC un environnement très propice. La problématique et la méthodologie attendues renvoient aux questionnements de la thématique 1 du LabSIC « Industries culturelles, éducatives et créatives : Reconfiguration des secteurs et logiques émergentes » mais des ressources scientifiques pourront être trouvées du côté des questionnements développés dans la thématique 2 : « Espaces publics : circulation des discours et des modèles » notamment autour des rapports sociaux de genre, de classe, d'âge, d'ethno-racialisation.

4. La direction de la thèse

La thèse de doctorat sera co-encadrée au sein du LabSIC par Philippe Bouquillion, professeur de sciences de l'information et de la communication dont les travaux portent sur les industries culturelles, créatives et numériques et par Hélène Bourdeloie, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication (co-encadrante) dont les recherches sont axées sur les usages du numérique en interrogeant les rapports sociaux (de genre notamment). Les domaines de recherches des deux collègues de la direction de thèse sont donc complémentaires et en cohérence avec la problématique et la méthodologie attendues.

5. Les conditions d'accueil de la personne recrutée

La personne recrutée sera accueillie au sein du LabSIC et pourra ainsi participer aux activités scientifiques organisées par les membres du laboratoire, notamment les différents séminaires. Elle pourra également bénéficier de la formation de l'École doctorale Érasme (<https://erasme.univ-paris13.fr/>) et de celle du Labex ICCA (<https://icca.univ-paris13.fr/>), dont le LabSIC est membre fondateur, ainsi que de ses séminaires. Parmi ces activités, figure l'université d'été du Labex ICCA. Les échanges scientifiques, centrés sur les thèses en cours au sein du Labex, entre doctorants, post-doctorants et enseignants-chercheurs spécialistes des diverses disciplines représentées au sein du Labex, sont particulièrement formateurs.

Par ailleurs, un espace de travail pourra être proposé dans les bureaux du Campus Condorcet alloués au LabSIC. Outre des facilités de travail, le cadre du Campus Condorcet (<https://www.campus-condorcet.fr/>) offrira des occasions de partages scientifiques, notamment avec les partenaires du LabSIC qui y sont installés.

6. Les compétences attendues de la candidate ou du candidat

Elle ou il devra être titulaire d'un master en sciences de l'information et de la communication ou d'une autre discipline des sciences humaines et sociales. Les perspectives transdisciplinaires seront aussi appréciées. La capacité à déployer une réflexion critique et une aptitude à la recherche sont attendues. Une connaissance préalable du sujet du web3 sera fortement appréciée, tout comme une capacité à analyser les stratégies des acteurs socio-économiques, les pratiques des usagers et à penser les enjeux sociaux notamment sous l'angle des rapports sociaux de genre, de classe, d'âge, d'ethno-racialisation, etc. Une ouverture internationale constituera un plus. La maîtrise de l'anglais très importante pour aborder la littérature scientifique et la littérature grise constituera un avantage.

Constitué sous forme d'un fichier PDF unique en Arial 11, le dossier de candidature contiendra :

- Une lettre de motivation comportant un projet professionnel ;
- Un C.V. (maximum deux pages) ;
- Une présentation du projet de thèse (15 000 signes maximum) ;

Si le master 2 est en cours, il conviendra de joindre une lettre du/de l'encadrant.e garantissant le bon déroulement du travail ; la soutenance du mémoire devra avoir lieu **avant le ???**. Les résultats du M2 (notes et moyenne) devront être transmis au secrétariat de l'école doctorale Érasme au plus tard à cette même date.

Les candidat.e-s sont invité.e-s à prendre contact avec Philippe Bouquillion (philippe.bouquillion@univ-paris13.fr) et Hélène Bourdeloie (Helene.Bourdeloie@univ-Paris13.fr) ; les dossiers finalisés devront être transmis avant le **???** à midi à l'adresse suivante : pascaline.adonai@univ-paris13.fr.

Une audition de présélection des candidats par le laboratoire aura lieu le **???**.

Le-a candidat.e présélectionné.e par le laboratoire sera auditionné.e par le conseil de l'École doctorale Érasme le **???**.

